



Véhicules
Utilitaires

Assurance garantie

pour l'équipement intérieur des camping-cars de la marque Volkswagen



Assurance garantie

pour l'équipement intérieur des camping-cars de la marque Volkswagen



À une époque où la mobilité et l'engouement pour les voyages ne cessent de progresser, l'assurance garantie pour les camping-cars gagne en importance.

Nos camping-cars existant désormais dans de multiples versions, nous proposons un pack de prestations séparé et complet pour l'équipement intérieur de nos camping-cars Volkswagen.

Quels véhicules peuvent être assurés?

Les camping-cars d'origine de la marque Volkswagen jusqu'à un poids total autorisé de 7,5 t qui sont autorisés en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

Les véhicules susmentionnés peuvent être assurés dans la mesure où

- **la première immatriculation du véhicule concerné ne remonte pas à plus de 7 ans,**
- **le kilométrage total du véhicule concerné ne dépasse pas 120 000 km**

Etendue de la couverture d'assurance de garantie

Si, pendant la durée de l'assurance, une pièce assurée perd sa fonctionnalité et nécessite une réparation, la personne assurée a droit à la prise en charge des frais de réparation dans le cadre des Conditions générales d'assurance (CGA) applicables.

Quelles sont les pièces assurées?



Cuisine

Four/plaque de cuisson :
four, hotte aspirante, contrôleur de flamme, brûleur de cuisson, plaque de cuisson, micro-ondes, sécurité thermocouple

Réfrigérateur/congélateur :
régulateur de pression, thermostat de flamme, contrôleur de flamme, élément chauffant, compresseur, condenseur, commande de température, contacteur de surchauffe, sélecteur 12/24 V et 240 V



Toilettes

Toilettes à cassette (sauf cuvette), systèmes à broyeur, systèmes à vacuation par aspiration, systèmes de ventilation



Système d'eau

Réducteur de pression, électrovanne, système de filtration (sauf élément filtrant), appareil de commande, chauffe-eau, pompe à eau, indicateur de niveau d'eau



Electricité de confort

Panneau de commande, caméra de recul (sauf moniteur), antenne satellite, capteurs, appareils de commande, faisceaux de câbles/câblage, embase tournante pour sièges pivotants



Climatisation

Climatiseur encastrable



Système de chauffage

Injecteur, pompe à carburant, chambre de combustion, contrôleur de flamme, moteur de ventilateur de chauffage et d'air frais, kit altitude, interrupteur, appareils de commande, thermostat, chauffage à air chaud, chauffage à eau, pompe à eau



Sécurité

Système d'alarme (sauf télécommande), capteurs, sirène, verrouillage centralisé y compris appareil de commande et système de localisation, alarme de gaz



Energie

Chargeur de batterie, booster/convertisseur de charge, panneaux solaires, régulateur de charge solaire, convertisseur de tension, onduleur, distributeur électrique



Installation de gaz

Vanne de coupure, prise de gaz extérieure, régulateur de pression de gaz (non lié à l'entretien), vanne de distribution



Toit

Ventilateur de toit, vérins à gaz pour toits relevables, charnières ciseaux pour toit de couchage, fenêtre de toit/lanterneau (sauf vitrage et défaut d'étanchéité), stores bannes et enrouleurs fixes en cas de défauts de fonctionnement mécaniques ou électriques

Quelle est la durée de la couverture de l'assurance garantie?

La couverture de l'assurance garantie dure 12 ou 24 mois, sans limite de kilométrage. La durée de l'assurance du véhicule est fixée au moment de l'enregistrement dans le système de garantie et commence comme suit:

Pour les véhicules assurés pendant la garantie constructeur de 3 ans/ 100 000 km: le premier jour suivant l'expiration de la garantie constructeur. La couverture de l'assurance garantie prend fin à la date de fin mentionnée dans l'attestation d'assurance, sans qu'une résiliation ne soit nécessaire.

Sur demande, la couverture d'assurance garantie peut être prolongée de 12 mois avant l'échéance avec une nouvelle attestation d'assurance, pour autant que le véhicule n'ait pas plus de 7 ans et que son kilométrage total ne dépasse pas 120 000 km.

Cette offre vous intéresse?

Votre partenaire de marque se fera un plaisir de vous fournir de plus amples informations à ce sujet.

Données fournies sans engagement. Sous réserve d'erreurs d'impression.
Les conditions générales d'assurance en vigueur sont déterminantes.

Volkswagen Financial Services Schweiz AG, 8304 Wallisellen, téléphone 0848 242 222